



POURQUOI VOUS JOINDRE L'ACSM !?

À titre d'organisme national, l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) fait la promotion de la santé mentale pour tous et favorise la résilience et le rétablissement des personnes souffrant de maladies mentales. L'ACSM réalise cette mission par l'entremise de la défense des droits, de l'éducation, de la recherche et de la prestation de services.

Tous employés sont admissibles:

- Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)
- Programme d'aide aux employés et à leurs familles
- Une journée de congés payés par an.
- Possibilités de perfectionnement professionnel

L'ACSM – S/M l'offre d'emploi – 24-30 **Coordonnateur, Logement**

Département	: Développement communautaire et logement
Statut d'emploi	: Contrat de 12 mois avec possibilité de prolongation
Heures par semaine	: 35 heures par semaine
Lieu de travail	: 111 rue Elm, Sudbury, ON
Syndicalisation	: Ce poste est non syndiqué
Date limite	: Ouvert jusqu'à ce qu'il soit rempli

RESPONSABILITÉS :

Relevant du gestionnaire, Développement communautaire et logement, le coordonnateur, Logement est responsable de la surveillance des programmes et initiatives communautaires en matière de logement, y compris les programmes de supplément au loyer (santé mentale et justice), les partenariats avec les propriétaires ; programme de logements de transition et programme des foyers communautaires. Le coordonnateur, Logement est également responsable de la coordination des activités des postes de soutien administratif, de logement et de thérapeute récréatif.

Le coordonnateur devra travailler en semaine et dans le cadre d'une rotation régulière sur appel ; le soir et les fins de semaine, au besoin.

Pour plus d'informations, [veuillez consulter l'offre d'emploi complète.](#)



COMPÉTENCES :

- Baccalauréat en santé, en services sociaux ou dans une discipline connexe. Une attention particulière sera accordée aux personnes qui travaillent en vue de l'obtention d'un diplôme ; OU Diplôme de 2 ans et plus de 5 ans de travail au sein de l'ACSM-S/M.
- Une désignation/certification professionnelle est requise. Il peut s'agir de
 - Inscription, en règle, auprès d'un organisme professionnel de réglementation p. ex., L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (OTTSTTSO), ou
 - Certification, en règle, auprès d'un organisme professionnel de certification** dans les domaines de la santé ou des services sociaux (p. ex., PRRPP de RPSP Canada), ou
 - Travaillé en vue d'une inscription ou d'une certification dans l'un des domaines susmentionnés dans les 6 mois suivant l'embauche.
- Un minimum de deux ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie est requis.
- Une aisance et une confiance démontrées dans la prestation d'un soutien direct aux personnes touchées par la maladie mentale et la toxicomanie.
- Un minimum d'un an d'expérience dans le domaine du logement ou des relations entre propriétaires et locataires est préférable.
- De bonnes compétences en calcul et en communication sont requises.
- Une expérience de supervision d'un an est préférable.
- La maîtrise de l'anglais est requise. La conversation avancée en français est un atout.
- Maîtrise de la suite Microsoft Office requise.
- La connaissance et l'application de la méthodologie d'amélioration de la qualité sont souhaitées.
- Un véhicule fiable est requis.
- Une connaissance de la loi sur la location à usage d'habitation et des procédures de la Commission des locataires est souhaitée.
- Une certification en intervention non violente en cas de crise (NVCII), en premiers secours en santé mentale, en premiers secours et en réanimation cardio-pulmonaire, ainsi qu'une formation appliquée en techniques d'intervention en cas de suicide (ASIST) sont des atouts.

***L'organisation doit avoir un code d'éthique écrit, des valeurs fondamentales et des normes qui sont conformes à celles de l'ACSM S/M. La certification doit exiger que les membres possèdent un ensemble de compétences de base. Avoir une exigence d'apprentissage continu pour maintenir la certification et être approuvé par CMHA-S/M.*



Canadian Mental
Health Association
Sudbury/Manitoulin
Mental Health &
Addiction Services

Association canadienne
pour la santé mentale
Sudbury/Manitoulin
Services de santé mentale
& de toxicomanie

ÉCHELLE SALARIALE :

Horaire : Étape 1 : 36,81 \$ - Étape 5 : 43,31 \$

Annuel : Étape 1 : 67 001,72 \$ - Étape 5 : 78 825,53 \$

*Les candidats retenus pour ce poste débiteront à l'étape 1 de la grille salariale.

COMMENT POSTULER

Veillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitæ, aux :

recruitment@cmha-sm.on.ca

- *L'ACSM – S/M est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Elle respecte la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et appuie les personnes handicapées en leur offrant des mesures d'adaptation. Veuillez nous indiquer si vous avez des exigences en matière d'accessibilité.*
- *Les renseignements personnels soumis ne serviront qu'à établir votre admissibilité à ce poste.*
- *Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.*
- *Nous ne faisons pas d'hypothèses sur les pronoms et l'identité des gens et nous nous engageons à créer un environnement où il est sûr de partager et de demander.*